



soderev - résidence rocher blanc chantemerle

Par **philipp**, le 11/10/2012 à 14:01

bonjour

vous avez peut-être aussi reçu le courrier hier soir annonçant la sauvegarde de soderev, je suis propriétaire au hameau du rocher blanc et souhaiterais coordonner les propriétaires de cette résidence pour action commune

Par **martine22**, le 12/10/2012 à 17:34

bonjour, je suis également propriétaire au hameau du rocher blanc : je n'ai pour l'instant pas d'autre information que la lettre reçue et je pense qu'il est effectivement utile de coordonner l'action concernant cette résidence. L'assemblée générale de la copropriété a lieu prochainement, c'est l'occasion de rencontrer les autres copropriétaires et d'échanger des informations.

Par **De Winter Hugo**, le 12/10/2012 à 21:50

Nous sommes fort inquiets au sujet de la gestion future du rocher blanc 2 Qui va louer, entretenir la résidence. Aura-t-on encore du chauffage. ? Les décisions de l'assemblée générale n'ont pas été exécutées. Faute d'argent ? Ou est l'argent de nos frais généraux ? adresse de.winter@telenet.be

Par **jack1**, le 14/10/2012 à 16:40

Je suis également propriétaire au Rocher blanc 2 et suis partant pour une action coordonnée. Pas d'autres infos pour l'instant.

Par **De Winter Hugo**, le 14/10/2012 à 21:56

Si vous me donnez votre NR de tel je vous sonnerai. Je suis propriétaire au rocher blanc 2. Mon numéro fixe est 003250612058 pendant le weekend et 003292522582 en semaine. Francine

de winter

Par **MartineG**, le 15/10/2012 à 08:41

Bonjour,

J'ai également un appartement au Rocher Blanc à Serre Chevalier, je suis tout à fait d'accord pour se regrouper mais si c'est le cas il ne faut pas s'envoyer des mail ou se téléphoner individuellement! Il faut créer un groupe, un forum.....mais je ne sais pas faire!

Par **philipp**, le 15/10/2012 à 10:54

je propose aux propriétaires intéressés par une position / action commune de me laisser leur nom + téléphone + e-mail au 06 74 35 82 29, je vais contacter le syndic dans la foulée nous risquons sinon de répondre en ordre dispersé aux avenants qui seront proposés

Par **martine22**, le 15/10/2012 à 13:02

Bonjour, je me suis entretenue au téléphone avec Philipp qui a laissé ses coordonnées dans son dernier message : je recommande à tous ceux qui souhaitent une coordination efficace de vous rapprocher de lui afin qu'il puisse se prévaloir du + grands nombre de copropriétaires dans la démarche qu'il entreprend auprès de l'administrateur et du syndic de la copropriété pour obtenir le maximum d'informations afin d'éclairer nos choix.

Par **jack1**, le 16/10/2012 à 14:45

Ok Philipp je vous communique mes coordonnées par tel. Faut il mener une action commune avec les propriétaires des autres résidences, la société Soderev étant concernée dans son ensemble?

Par **ConstanceL**, le 18/10/2012 à 15:42

Bonjour Philippe, je viens de vous laisser un message vocal. il y a un caveat sur mon adresse email que je vous enverrai par texto. une bonne idée serait de créer un groupe sur Facebook ? c'est une bonne idée pour coordonner des actions de groupes.

Par **ConstanceL**, le 18/10/2012 à 16:00

apparemment nous pouvons tous nous inscrire sur
<https://sites.google.com/site/gestionnairelagrange/>

Par **ConstanceL**, le **18/10/2012 à 16:15**

pour avoir la liste de tous les co-propriétaires, Il vous suffit de demander la feuille de présence, comme exposé sur ce lien :

<http://www.unarc.asso.fr/site/abus/1006/abus863.htm>

Par **ConstanceL**, le **18/10/2012 à 16:17**

un article intéressant

Les propriétaires des résidences ont le droit de refuser une baisse des loyers

http://avocats.fr/space/paul.duvaux/content/les-proprietaires-des-residences-ont-le-droit-de-refuser-une-baisse-des-loyers_7532E360-6E54-4605-BA50-74B75E5B1E92

Par **ConstanceL**, le **18/10/2012 à 16:25**

et enfin, un site fait par des personnes dans un cas similaire au nôtre

<http://investirlocationmeublee.over-blog.com/>

il y a apparemment une Association de Propriétaires d' Appartement en Résidence de Tourisme le site <http://54270joel.free.fr/apart/index.php> APRT

Une très bonne analyse de la technique de l'arnaque au Demessine, reprise exactement pour les autres dispositifs, LMNP et Censi-Bouvard.

Dans notre cas il s'agit d'un ZRR qui apparemment tombe sous le coup du Demessine donc je ne sais pas si les contraintes sont aussi drastiques que dans les cas décrits ci dessus, mais ça fait froid dans le dos.